

Le village gaulois tient le coup

Par Nicolas Lefebvre Legault

Finale, Agnès Maltais l'a emporté haut la main dans Taschereau pour la quatrième élection consécutive, malgré la promesse d'une « course serrée ».

Tout était pourtant en place pour faire une belle histoire : une carte électorale remaniée favorisant les libéraux, un adversaire ministre, la division du vote progressiste et indépendantiste, etc. Sauf que, bon, la « course serrée » n'a jamais eu lieu. Agnès Maltais l'a emporté par 4 297 voix de majorité.

La nouvelle carte électorale de la circonscription devait défavoriser le Parti Québécois. Taschereau a perdu le Vieux-Limoilou au nord pour gagner Montcalm et Saint-Sacrement à l'ouest, deux quartiers issus d'un château fort libéral. Les résultats par section de vote n'étaient pas encore disponibles sur le site du Directeur général des élections au moment d'écrire ces lignes. Il est donc impossible d'affirmer avec une certitude absolue que la nouvelle carte n'a rien changé, mais plusieurs travailleurs des élections l'affirment.

Une majorité progressiste

Malgré une hausse marquée du taux de participation, près de 10 000 votes de plus, les grands équilibres gauche-droite ont peu bougé en 2012 par rapport à 2008 dans la circonscription. Le PQ et les tiers partis à sa gauche ont récolté 57,61 % des voix, contre 42,39 % pour le bloc de droite PLQ-CAQ. Il s'agit d'une différence d'un demi-point en faveur de la gauche dans son sens le plus large par rapport à 2008. La majorité progressiste qui se construit depuis le milieu des années 2000 dans cette circonscription se confirme.

Une observation plus attentive des résultats électoraux permet tout de même de constater des mouvements dans les deux grands blocs politiques. La tendance indique que le vote des deux « vieux partis » se tasse au profit des nouveaux venus, sans toutefois menacer leur hégémonie. Du côté gauche, le PQ a perdu pas mal de plumes (7 %) au profit de Québec solidaire et Option nationale, tandis qu'à droite, le PLQ a concédé presque



Agnès Maltais jouant de la casserole contre la loi 78 sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste le 31 mai dernier. Notons que le Parti québécois a tenu parole dans ce dossier.

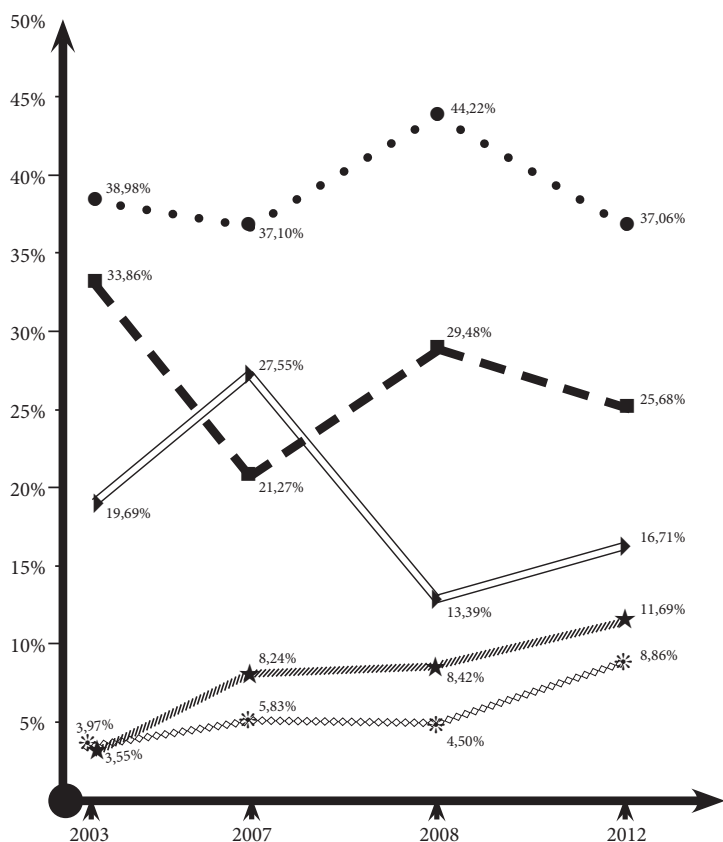
4 % de son vote de 2008 à la CAQ. Il faut remonter à 1994 pour voir un candidat l'emporter avec la majorité absolue des voix dans la circonscription, ce qui était la norme auparavant (la seule exception étant l'élection de 1976 où le péquiste s'était faufilé grâce à la division de la droite).

Les voies d'une reconquête

Le portrait dans l'ensemble de la région de Québec est plus contrasté que ce qu'en disent les médias. Certes Taschereau fait un peu figure de village gaulois, mais le balayage annoncé de la CAQ n'a pas eu lieu puisque les libéraux ont tenu bon dans trois circonscriptions du centre de la région. Et dans deux de ces circonscriptions (Jean-Talon et Jean-Lesage), c'est le PQ, et non la CAQ, qui est arrivé deuxième.

Les résultats des élections ne font que confirmer ce que nous savions déjà : le centre-ville est plus progressiste que le reste de la ville. Le défi reste encore et toujours de rompre l'encerclement, ce qui demande un travail de terrain soutenu autrement plus exigeant que de solliciter périodiquement la confiance de l'électorat. La reconquête de Québec passe par là. Par le nord, pour être plus précis. Le PQ n'a échappé Jean-Lesage (correspondant à Limoilou et une partie de Beauport) que par 651 voix dans une lutte à trois particulièrement serrée.

Évolution du vote dans Taschereau 2003-2012



À noter

La carte électorale utilisée en 2012 est différente de celle utilisée pour les trois élections précédentes. Pour faire une histoire courte, la circonscription a perdu le Vieux-Limoilou au nord et a gagné Montcalm et Saint-Sacrement à l'ouest.

Source : www.quebecpolitique.com et DGEQ

Légende

- ● ● Parti Québécois
- ■ ■ Parti libéral du Québec
- ▲ ▲ ▲ ADQ puis CAQ
- ★ ★ ★ UFP puis Québec solidaire
- * * * * * Autres (surtout le PVQ de 2003 à 2008 puis essentiellement ON en 2012)

Mme la ministre

Dans le nouveau cabinet Marois, Agnès Maltais, députée de Taschereau et résidente de longue date de Saint-Jean-Baptiste (soyons chauvins!), a été nommée ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que ministre responsable de la Condition féminine, présidente du Comité ministériel de la solidarité et ministre responsable de la région de la Capitale nationale et de la région de Chaudière-Appalaches. Ouf!

Notons que ça faisait longtemps, au moins depuis Louise Harel, qu'il n'y avait pas eu dans ce fauteuil de l'Emploi et de la solidarité sociale une personne connaissant aussi bien le milieu communautaire et les questions de pauvreté (ce qui, par ailleurs, ne garantit absolument rien, comme s'en souviendront ceux et celles qui ont combattu la contre-réforme de l'aide sociale de 1998).

Une importante commission populaire itinérante de passage à Québec

La Commission populaire itinérante sur le droit au logement, organisée à l'initiative du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), sera de passage à Québec, le lundi 5 novembre. Elle tiendra une audience publique au cours de laquelle elle entendra les témoignages de personnes aux prises avec des problèmes de logement, ainsi que d'organismes sociaux actifs dans la région. L'audience, organisée par le FRAPRU, avec ses groupes membres de la ville, aura lieu à l'ÉNAP, au 555, boulevard Charest Est. Tout personne ou groupe voulant s'y faire entendre doit s'inscrire par téléphone ou par courriel à commissionpopulaire@frapru.qc.ca.

Les témoignages recueillis alimenteront un rapport que la commission rédigera en prévision des budgets que les gouvernements fédéral et québécois doivent présenter d'ici la fin mars 2013. La commission, qui s'amorçait le 12 octobre à Kuujuaq, au Nunavik, parcourra en six semaines les 17 régions administratives du Québec.

Le FRAPRU a précisé que c'est l'indifférence des gouvernements à l'égard des problèmes de logement et de pauvreté qui l'a convaincu d'initier la commission. Le gouvernement fédéral n'accorde présentement que 57,7 millions \$ par année au Québec pour tous ses programmes de construction et de rénovation de logements, ce qui représente l'investissement le plus faible consenti depuis 2001. Pire encore, les subventions qu'Ottawa verse depuis des décennies à des logements sociaux existants ont commencé à prendre fin et le gouvernement conservateur de Stephen Harper s'obstine à en refuser la prolongation, ce qui à terme pourrait avoir des impacts majeurs sur 127 000 logements sociaux au Québec.

Quant au gouvernement québécois, maintenant dirigé par Pauline Marois, il faudra attendre son premier budget pour constater s'il respectera ou non son engagement de financer 3 000 logements sociaux par année pendant cinq ans. Le FRAPRU juge d'ailleurs cet objectif insuffisant, compte tenu que 261 000 ménages locataires québécois ont des besoins impérieux en matière de logement.

Selon Mathieu Houle-Courcelles du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un des groupes membres du FRAPRU à Québec, « la Commission permettra de mettre des visages et des paroles sur toute la diversité, l'ampleur, l'urgence des problèmes de logement qui se vivent à Québec, qu'il s'agisse du coût des loyers, de leur rareté, de la discrimination dans leur location, de leur salubrité, de leur sécurité ou encore de leur accès physique aux personnes handicapées. »

Les audiences de la Commission seront conduites par une équipe de commissaires issus de différents milieux (juristes, groupes de défense des droits sociaux, locataires, chercheurs et chercheuses en politiques sociales, etc.). Les trois commissaires qui seront à Québec pour l'audience du 5 novembre seront Martin Gallié, professeur et chercheur au Département des sciences juridiques de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM, Shirley Roy, professeure de sociologie à l'UQAM et responsable du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, Simon Tremblay Pepin, chercheur à l'Institut de recherche socio-économique (IRIS).

COMMISSION POPULAIRE ITINÉRANTE

SUR LE DROIT AU LOGEMENT

Témoigner de sa situation ... Pour que ça change!

Du 10 octobre au 23 novembre 2012 à Québec

le 5 novembre
www.frapru.qc.ca

FRAPRU
Front d'action populaire en réaménagement urbain

Carrés d'or contre la hausse!

(NLL) Le 11 octobre dernier, une trentaine de militantes et de militants se sont fait plaisir et ont organisé un faux cocktail d'opposition à la hausse des impôts au coin des rues Saint-Jean et Honoré-Mercier. Pour l'occasion, des « représentants du 3 % » des contribuables les plus fortunés ont distribué des carrés d'or, des olives et du fromage aux passants en scandant des slogans tels que « Parti Québécois, pas assez bourgeois ».

La Coalition de Québec et Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui organisait l'événement, voulait dénoncer le virage à 180 degrés du ministre des Finances Nicolas Marceau qui a décidé de maintenir la taxe santé de 200 \$ pour l'année 2012 et de la moduler selon certains paliers de revenus à partir de 2013.

Pour la Coalition, ce revirement du gouvernement péquiste ne règle en rien les injustices fiscales qu'imposait la taxe santé puisqu'elle demeure identique pour l'immense majorité des contribuables. Il perpétue un mode de tarification inacceptable pour les citoyennes et les citoyens moins nantis, alors que les plus riches ont droit à un répit fiscal avec l'abandon d'une hausse des impôts sur les gains en capital. Le gouvernement du PQ a choisi, sous la pression, de garder une taxe modulée régressive malgré ses engagements électoraux.



Le 11 octobre dernier, une délégation de faux riches a organisé une distribution de carrés d'or sur la rue Saint-Jean.

Pour les libéraux et les caquistes qui se sont portés à la défense du patronat, des chambres de commerce et du milieu des affaires, les mesures annoncées par le ministre des Finances ne vont pas totalement dans la direction qu'ils souhaitaient. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ils demandaient aux étudiantes et aux étudiants de faire leur juste part en assumant la hausse des frais de scolarité imposée par les libéraux.



Le vrai scandale c'est la pauvreté!

(NLL) À l'occasion de la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté se tenait un rassemblement dans Saint-Roch. Parmi les intervenants, il y avait Sophie Marcotte de Moisson-Québec avec un chiffre choc : 32 000.

32 000, c'est le nombre de personnes qui ont recours aux banques alimentaires de Moisson-Québec à chaque mois. L'insécurité alimentaire est loin d'être un phénomène en recul. D'ailleurs l'organisme note que de plus en plus de gens ont recours à leurs services plus d'une fois par mois. Dans une ville riche comme Québec, voilà ce qui devrait être le véritable scandale, pas l'angoisse fiscale d'une poignée de riches.

Plus globalement, on note que 750 000 personnes ont des revenus insuffisants pour couvrir leurs besoins essentiels dans la belle province. Dans notre ville, c'est près de 60 000 personnes. C'est certes moins qu'à Montréal mais il n'y a pas de quoi parader. La pauvreté, c'est la violence et l'intimidation du système capitaliste.

Le rassemblement du 17 octobre 2012 était organisé par le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire (RÉPAC), le Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté de la région de Québec et la Coalition de la Marche mondiale des femmes.

Carré rouge

Une victoire en chiffres

Par Nicolas Lefebvre Legault

La plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec est terminée depuis le 7 septembre. En déclenchant des élections générales, le gouvernement libéral a joué sa dernière carte, et il a perdu. En abolissant la hausse des frais de scolarité et en abrogeant la loi 12 (ex-loi 78) le 20 septembre, lors de son premier conseil des ministres, le nouveau gouvernement péquiste a consacré la victoire étudiante.

308 723

C'est le nombre de grévistes le 22 mars 2012. Cette journée fut historique à bien des égards. Il s'agit en effet de la journée de grève étudiante la plus suivie de l'histoire du Québec, de la plus grande manifestation étudiante de l'histoire de la province et de la première fois qu'un sommet de mobilisation soit atteint sans qu'il y ait démobilitation massive par la suite.

3 387

C'est le nombre d'arrestations effectuées entre le 16 février et le 3 septembre en lien avec la grève étudiante. De plus en plus de groupes de la société civile demandent une enquête publique sur ce qui constitue la plus importante vague de répression policière de l'histoire du Québec. Notons que l'immense majorité des personnes arrêtées, plus de 80 %, l'ont été pour avoir contrevenu à des règlements municipaux ou au code de la sécurité routière, ce qui revient à dire qu'on leur reproche essentiellement d'avoir pris la rue. C'est le cas de plus de 500 personnes dans la très belle ville de Québec. Dans ce contexte trouble où aucun policier ne sera inquiété pour des faits survenus pendant les manifs du printemps, l'amnistie générale s'impose comme seule manière juste de « clore le dossier » en beauté. Inutile de préciser que cette judiciarisation a des coûts importants et que les contestations menacent de submerger les palais de justice.

207

C'est le nombre de jours de grève menés par l'Association facultaire des étudiants en Art de l'UQAM, première association étudiante à débrayer, et dernière à entrer en classe. Ça en fait la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec, l'une des plus créatives aussi. Avec l'École de la montagne rouge, Fermaille, la Ligne rouge, le Brass band de grève, les RATS, les membres de l'AFÉA peuvent être fiers de ce qu'ils et elles ont accompli. À Québec, la palme de la plus longue grève revient aux étudiantes et aux étudiants de sociologie de l'Université Laval (206 jours).

1 625

C'est le montant total de la hausse des frais de scolarité prévue à l'origine par le gouvernement libéral dans son budget de mars 2011.

0

C'est le montant total de la hausse des frais de scolarité finalement décrétée par le nouveau gouvernement péquiste, le lendemain de son assermentation.

Reste à voir si le gouvernement Marois ira de l'avant, en 2013, avec l'indexation des frais de scolarité au coût de la vie et si les associations étudiantes réussiront à obtenir le gel ou la gratuité scolaire.



Jean-Philippe Leblanc-Latouche

"Une approche multidisciplinaire adaptée à la globalité de l'être humain"

- Praticien en ostéopathie
- Posturologie
- Somatothérapeute
- Orthothérapeute
- Massothérapeute

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
 444, boul. René-Lévesque Ouest
 Bureau 250
418.440.6426

Reçu pour assurances **20\$ de rabais** lors de votre première visite

Quartier Saint-Roch

Un nouveau comité citoyen

(ND) Un comité citoyen a récemment été mis sur pied dans le quartier Saint-Roch. Pour suivre les activités du groupe, allez sur leur page Facebook : <http://www.facebook.com/groups/410580775649993/>



Le quartier Saint-Roch n'avait plus de comité citoyen depuis plus de 20 ans. Photo : Vania Wright-Larin

Découvrez La Moisan

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

J.A. MOISAN
 DEPUIS 1871
 ÉPICIER
 699, rue Saint-Jean,
 Québec
 418-522-0685

**DEVENIR MEMBRE,
 C'EST CONTRIBUER
 À CHANGER LES CHOSES
 DANS NOTRE MILIEU.**



Depuis 1908, la Caisse populaire Desjardins de Québec joue un rôle important dans le développement économique, culturel et social du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec.



Desjardins
 Caisse populaire
 de Québec

DEUX ADRESSES, UNE SEULE CAISSE

550, rue Saint-Jean
 19, rue des Jardins
 Téléphone : 418 522-6806

desjardins.com/caissedequebec